

Le SST est un auxiliaire de prévention ayant 2 objectifs principaux : porter secours en cas d'accident et participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise. Le « Maintien et Actualisation des Compétences » est le dispositif de renouvellement (vulgairement « recyclage ») de certificat pour les SST déjà formés et validés.

Public Concerné

Tout individu déjà titulaire d'un certificat SST.

Objectifs

Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, Être acteur de la prévention dans l'entreprise.

Les + métier

Les compétences des SST sont définies par le réseau prévention de manière à développer une compétence transversale entre le dispositions professionnelles (prévention des risques dans l'établissement) et civiles (reconnaissances des techniques de secours par équivalence avec le PSC1 du ministère de l'intérieur). Le certificat a une durée de validité de 24 mois.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur-trice habilité-e par l'INRS

Méthodes et moyens pédagogiques

Modalités pédagogiques de présentiel (méthodes magistrales et actives en alternance),
TIC dont supports pédagogiques individuels, Moyens techniques selon le document de référence de l'INRS.

Objectifs Pédagogiques

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

Respect de la totalité du temps de formation indiqué.

Epreuves certificatives selon le document de référence de l'INRS.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes

Pré Requis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Parcours pédagogique

Intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
Secourir la victime de manière appropriée :

- La victime saigne abondamment,
- la victime s'étouffe,
- la victime se plaint de malaise,
- la victime se plaint de brûlures,
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- la victime ne répond pas mais elle respire,
- la victime ne répond pas et ne respire pas.

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention